

7ème Open FIDE de Sucé sur Erdre

Règlement intérieur de la compétition

Article 1 :

L'Echiquier de l'Erdre organise le 7ème open FIDE de Sucé sur Erdre les 21 et 22 décembre 2024 au complexe sportif de la Papinière à Sucé sur Erdre.

Cet évènement est ouvert à tout joueur licencié au club homologué FIDE Ref 39312, 39313, 39314 et 39315.

Article 2 :

Les règles du jeu sont celles de la FIDE (93ème congrès de la FIDE qui s'est déroulé à Chennai (Inde) appliquées au 1er janvier 2023).

Les appariements se font au système suisse intégral à l'aide du logiciel PAPI.

Seront appariés à la première ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence.

Article 3 :

Les tournois se jouent en 5 parties à la cadence de 1h00 par joueur + 30 secondes par coup.

Article 4 :

La vérification des licences aura lieu de 8h30 à 9h15 sur le lieu du tournoi.

Horaires des rondes:

Samedi 21 décembre 2024 : R1 : 09h30 R2 : 13h00 R3 : 16h30

Dimanche 22 décembre 2024 : R4 : 09h30 R5 : 13h00

Remise des récompenses autour de 16h15 à 16h45

Article 5 :

Prix :

Des lots et prix seront remis.

Ces prix sont attribués à la place et ne sont pas cumulables.

Article 6 :

Les départages pour le tournoi sont, dans l'ordre :

- le Buchholz tronqué
- le Buchholz
- la Performance

Pour le calcul du Buchholz/Buchholz tronqué dans le cadre des parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI 3.3.8.

Article 7 :

- Dès la partie finie, le gagnant doit apporter son résultat à l'arbitre (les blancs en cas de match nul)
- Les téléphones mobiles devront être éteints. Si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie.
- Avoir une attitude convenable
- Un joueur est déclaré forfait s'il arrive après 30 minutes de jeu

Article 8 :

L'arbitre du 7^{ème} Open Fide de Sucé sur Erdre est :

Arbitre principal : Mickaël Hutois (AFE1)

Article 9 :

En cas de litige, il est prévu un jury d'appel qui sera constitué de l'arbitre principal, de l'arbitre assistant, de l'organisateur, du plus fort ELO féminin et du plus fort ELO masculin.

Article 10 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur et la charte du joueur.

L'arbitre principal

Mickaël Hutois

L'organisateur

Échiquier de l'Erdre

